

NOUVEAU TRAITÉ DE THÉOLOGIE¹

Monsieur l'abbé Auguste Ferland, professeur de théologie dogmatique au Grand Séminaire de Montréal, publiait, il y a deux ans, le premier ouvrage de son cours de Théologie : *De Verbo Incarnato*. De ce travail Son Éminence le Cardinal Villeneuve a loué, « outre le souci d'une doctrine fidèle, une singulière clarté dans l'exposition, une juste sobriété et une discrète érudition, en un mot le sens éducateur »².

C'était le commencement. Il fallait continuer. Grâce à son ardeur infatigable, M. l'abbé Ferland fait paraître un second volume contenant deux traités : *De Gratia*, et *De Sacramentis in Communi*. Faute de temps et d'espace, nous nous contenterons d'un rapide coup d'œil sur le premier traité : *De Gratia*.

Un commentaire théologique sur la Grâce... quelle témérité ! Mais en feuilletant quelque peu le présent ouvrage, nous comprenons sans peine l'audace de son auteur, car l'abbé Ferland a su mener son œuvre à bonne fin. Aussi sommes-nous fortement tenté de lui appliquer ce verset de la Sagesse : « *Attingit ergo a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter.* » (Sap. 8, 1.)

Ce qui frappe en tout premier lieu, c'est la disposition claire et logique de tout le traité. Chaque division se lie sans heurt à ses voisines. La fidélité à l'Ange de l'École est scrupuleuse, mais les titres et sous-titres sont neufs ; en cela, l'auteur ne suit pas la méthode scolastique. Le tableau suivant donne une faible idée de la marche alerte et habilement conduite du traité et des innovations de l'auteur.

1. L'abbé Auguste FERLAND, P. S. S. *Commentarius in Summam D. Thomæ. De Gratia. De Sacramentis in communi*. Un vol. in-8 de 510 pages. Grand Séminaire, Montréal. 1938.

2. Lettre préface du présent ouvrage, par Son Éminence le Cardinal VILLENEUVE, faisant allusion au traité *De Verbo Incarnato*.

Pars I : De Gratia in seipsa	{	Caput I : <i>De Existentia gratiæ.</i> Caput II : <i>De Essentia Gratæ.</i> Caput III : <i>De Divisione Gratæ.</i>
Pars II : De Gratia in sua causa	{	Caput I : <i>De Productione Gra- tiæ.</i> Caput II : <i>De Distributione Gra- tiæ.</i>
Pars III : De Gratia in effectibus	{	Caput I : <i>De Justificatione.</i> Caput II : <i>De Merito.</i>

Prenons maintenant un chapitre au hasard.

De Distributione Gratiæ	{	Disputatio I : <i>De Oblatione Gratæ ad salutem necessariæ.</i> Articulus unicus : <i>De universali præ- paratione et oblatione mediorum salutis a Deo peracta.</i>
	{	Disputatio II : <i>De Collatione Gratæ ad Salutem necessariæ.</i> Articulus I : <i>De Largitione Gratæ apud justos.</i> Articulus II : <i>De Largitione Gratæ apud peccatores.</i> Articulus III : <i>De Largitione Gra- tiæ apud infideles.</i>

L'ordre dans lequel est présenté chacun des articles est non moins intéressant. Au début vient toujours l'énoncé de la conclusion, suivi d'un état de question commençant par un petit tableau analytique de la matière à développer. De la sorte l'élève et parfois le professeur peuvent savoir « *illico* » ce qu'il y a dans l'article, la marche suivie et où l'on va. Toutes les indications données sont ensuite expliquées dans leur ordre. Ce qui fait que la conclusion arrive naturellement et se trouve au préalable à peu près démontrée. Il ne reste plus qu'à y ajouter les preuves d'autorité et, le cas échéant, une raison théologique. Un tel procédé a déjà donné d'heureux fruits dans l'enseignement du petit

catéchisme, pourquoi serait-il vain en Théologie? Nous ne pouvons pas taire le sens profondément éducateur de l'abbé Ferland, et nous le louons d'avoir innové.

Quant aux explications elles-mêmes, elles abondent, sans surabonder. Elles coulent à l'aise dans une langue discrètement polie et élégante. Une doctrine toujours sûre, épanouissement heureux des diverses opinions évaluées à leur poids réel, et d'une science théologique et philosophique sagement acquise, voilà ce que nous apporte chacun des articles de ce précieux ouvrage. Thomiste de cœur et d'esprit, l'abbé Ferland affronte avec courage tous les problèmes parfois angoissants de la grâce divine en elle-même et dans ses rapports avec le Donateur divin et l'heureux gratifié.

Une autre qualité de l'auteur est celle de présenter la science sacrée comme une vie qui doit devenir la nôtre. N'est-ce pas à la vie que doit aboutir l'enseignement, sous peine d'être voué à la stérilité? L'auteur observe cette règle d'or de la pédagogie. Des conclusions pratiques, des adaptations courantes, ainsi que des exemples de tous les jours, nous font voir non seulement le mécanisme surnaturel agissant en nous, mais encore ce que doit être notre comportement à l'égard d'un Dieu dont la miséricorde n'a rien épargné. Grâce à M. l'abbé Ferland, le séminariste appliquera avec plus de facilité à sa vie et le prêtre à ses ouailles, la science des sciences. Ajoutons qu'un choix judicieux de textes inspirés et patristiques, confirment chaque thèse, et procurent au lecteur une nourriture substantielle.

Après ces données générales, passons à quelques points que l'auteur a particulièrement développés : l'habitation du Saint-Esprit dans les âmes, la distribution de la grâce chez les infidèles et enfin l'influence de la charité sur les actes méritoires.

A) De Inhabitatione SS. Trinitatis

Expliquant la nature de la grâce, l'abbé Ferland considère plus longuement la grâce habituelle, qu'il définit d'après saint Thomas : « *Quædam qualitas supernaturalis in anima permanens, habitus nempe entitativus : participatio physica et formalis analogica naturæ divinæ qua talis, sub conceptu*

scilicet radicis physicæ visionis et amoris Dei in seipso » (p. 134). Soucieux de montrer la portée éminemment pratique de ce don d'en Haut, notre auteur s'arrête un instant à considérer ce fait consolant que la grâce sanctifiante « *ex se sola formaliter nos constituit filios Dei adoptivos* » (p. 144). Puis il en vient à ce degré suprême de condescendance divine : l'habitation de la Sainte Trinité dans l'âme vivante du fils racheté.

La question se divise en deux parties : le fait et le mode.

Le fait. Sans nous arrêter sur les opinions théologiques habilement rapportées, nous donnons tout de suite l'attestation du Concile de Trente, affirmation sans équivoque que la justification comporte le « *consortium divinitatis* » (Denz. 799). Saint Thomas, d'ailleurs, y avait été carrément : « *Necesse est ut, ubicumque est aliquis effectus Dei, ibi sit et Deus effector* » (C. G. 1. 4, c. 21). Avec la grâce habituelle vient en nous l'auteur de la grâce. « *Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis* » (Rom. 5, 5). « *In hoc proprie, explique l'abbé Ferland, consistit præsentia specialis ac substantialis Dei, et sic dicitur quod Tota Trinitas inhabitat in nobis sicut in templo suo. Non tamen subinde substantialiter unitur sive animæ sive gratiæ sanctificanti, sed tantum accidentaliter physicæ; gratia habitualis equidem, vi cujus perficitur talis unio, est solum accidens, quamvis in nobis adsit per modum naturæ; cæterum Trinitas per semetipsam nequit animam informare, quia limitaretur, nec magis immediate terminare, quoniam hypostatice sic eam assumeret. Ergo existit unio dumtaxat accidentalis physica, non vero tantum moralis, inter personas divinas et animam justî apud quam inhabitant* » (p. 151).

Vient ensuite abondamment prouvée la conclusion suivante : « *Apud omnes justos substantialiter inhabitat SS. Trinitas* » (p. 152).

Le mode. Admettant le fait de l'habitation de la Sainte Trinité dans l'âme du juste, réalité d'ailleurs prouvée par l'une et l'autre source de la révélation, les théologiens et les docteurs ont cependant exprimé des opinions légèrement divergentes sur le mode de cette réalité, ou sur la raison formelle qui l'explique. Voici en interprétant, ce semble, avec beaucoup de fidélité la pensée de l'Ange de l'École, la conclusion de notre auteur sur ce point : « *Ra-*

tione gratiæ sanctificantis, quam in animam infundit, Deus ita substantialiter ac personaliter ad justum venit eique se donat, ut ipsi fiat objectum quasi experimentaliter cognoscibile et fruibile intra animam » (p. 155). On voit par là qu'il s'agit avant tout d'une mission invisible de Dieu, se manifestant à l'âme sous une forme intrinsèquement sanctifiante et cela en raison même de la grâce habituelle.

Ainsi la grâce sanctifiante n'est pas la présence même de Dieu dans l'âme ; seulement elle dispose et tend à cette union de la Trinité avec l'âme surélevée. En effet, explique notre auteur, « *in nostra sententia gratia habitualis non effective reddit Deum personaliter animæ præsentem, sed tantum ad hoc disponit . . . Gratia quippe sanctificans, quatenus participatio formalis et physica naturæ divinæ, animam peculiariter assimilat substantiæ divinæ, eamque idcirco aptat ad Deum personaliter recipiendum tanquam amicum et hospitem. Merito subinde dicitur cum Angelico : nulla perfectio superaddita substantiæ facit Deum esse in aliquo, sicut objectum cognitum et amatum, nisi gratia* » (p. 160).

Dieu, qui conserve dans l'âme les dons de la grâce, voilà déjà qui s'appelle la présence divine par mode d'efficience. Ce qualificatif, il va de soi, s'applique aux biens tant naturels que surnaturels. Mais seuls ces derniers biens rendent l'âme apte à recevoir et à posséder l'auguste Trinité. C'est en ce sens, d'ailleurs, qu'il est dit que « *specialis existentia Dei in nobis non fit nisi secundum gratiam sanctificantem* » (p. 160).

En second lieu, Dieu descend chez le juste et se donne à lui. « *Ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus* » (Joh. 14, 23). Et Dieu se donne à nous « *non tantum ut effector bonorum, sed potissimum ut active se donans tanquam amicum nostrum et pignus hæreditatis nostræ* » (p. 161). On voit dès lors que cette présence divine en nous est double : active (*per modum amantis ad amatum*) et passive (*per modum amati in amante*).

Enfin Dieu devient pour nous un objet en quelque sorte expérimentalement connaissable et dont on peut jouir. Si la grâce comporte une déification de l'âme (*esse in*), elle possède encore une force (*esse ad*) qui l'ordonne intrinsèquement à la connaissance et à l'amour de la Trinité. Les vertus infuses, les dons de l'Esprit-Saint sont les puissances immé-

diates de cette ordonnance à un Dieu surnaturellement connu et aimé. Il s'ensuit donc que les Personnes divines se présentent à notre âme disposée par la grâce (*esse in*) comme un objet qui peut être obtenu surnaturellement. Par cette même grâce « *secundum esse ad* », nous tendons réellement à la connaissance et à l'amour divins. Dieu est donc en nous « *ut cognitum in cognoscente et amatum in amante, ac consequenter apud nos inhabitat* ». Saint Thomas avait d'ailleurs noté : « *Et quia cognoscendo, et amando creatura rationalis sua operatione attingit ad ipsum Deum, secundum istum specialem modum Deus non solum dicitur esse in creatura rationali, sed etiam habitare in ea, sicut in templo suo* » (p. 162). Mais cette présence passive de Dieu en nous, suppose la présence formelle et active de la Trinité se communiquant à nous en personne avec ses dons créés. Ainsi dans toute l'étendue de la réalité, l'Esprit-Saint se trouve à habiter en nous : « *a) præsuppositivè per præsentiam immensitatis; b) dispositivè, per gratiam habitualement ejusque dona; c) effectivè, per donationem substantialem ac personalem Trinitatis; d) formalitèr, per ipsam Trinitatem tanquam objectum quasi experimentalitèr cognoscibile et fruibile intra animam* » (p. 163).

B) De Largitione gratiæ apud Infideles

L'auteur affronte directement ce problème, et le pose dans toute son acuité.

Les infidèles peuvent être de deux catégories. Il y a d'abord ceux qui ne sont *pas fidèles* aux vérités qui leur sont proposées, soit en refusant d'y croire, soit en les rejetant après les avoir acceptées. Tels sont les pécheurs endurcis, aveuglés ou les apostats. Ces infidèles sont appelés *positifs*, et leur cas est traité dans l'article de la distribution de la grâce chez les pécheurs. Viennent ensuite les infidèles dits *négatifs*; ceux qui ne peuvent croire aux vérités du christianisme, parce qu'aucune d'elles par un moyen ou par un autre ne leur est parvenue. Il s'agit de ces derniers.

L'état de question énonce que les infidèles reçoivent en une certaine façon les grâces suffisantes au salut. Au début de sa vie morale, le païen peut recevoir une grâce sanctifiante accompagnée de vertus infuses. Cette grâce, en plus de le justifier, le prépare à faire des actes surnaturels et le

rend capable des actes des vertus infuses, surtout de foi. Dieu, de volonté dite antécédente, « *omnes homines vult salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire* » (I Tim. 2, 4). « *Hinc, poursuit notre auteur, data universali voluntate Dei salvifica, nullus invenitur infidelis adultus, qui non recipiat aliqua saltem auxilia interna vi quorum se præparare posset ad actum fidei.* »

Quant au mode de cette gratification divine, préparatoire à l'acte de foi, il est admis par tous que les infidèles, atteignant la vie morale, sont aidés surnaturellement et ainsi deviennent capables de vie éternelle. L'opinion qui les envoie tous aux « *limbis puerorum* » est donc à rejeter. Au contraire, ils peuvent par la grâce divine faire des opérations surnaturelles, car les secours divins ne sont refusés à aucun. Or « *actus fidei sane versatur circa veritates supernaturales, de quibus nihil isti audierunt (saltem ubi deficiunt vestigia revelationis primitivæ, traditione orali conservatæ)* » (p. 263).

Au sujet des vérités sur lesquelles doit porter cette foi, c'est l'opinion de Billot et de Capéran que l'auteur à bon droit fait prévaloir. Rapportons celle-là : « *Supernaturalis fides in præsentì ordine providentiæ semper erit fides Christi et fides in Christum, quatenus semper ex meritis Christi datur, et semper habet pro objecto Christum, ut principaliter inclusum in viis illis a Deo præparatis, quas utique credit quisquis fide explicita tenet, quod Deus inquirendus et remunerator sit* » (p. 264). La foi en un Dieu « *provisor et remunerator* » doit donc être explicite, et celle-ci renferme implicitement la croyance à la Trinité et au Christ rédempteur.

Pour communiquer aux infidèles ces vérités, on fait appel à une sorte d'inspiration divine interne ou à la révélation surnaturelle. Dieu se sert encore de tous les autres moyens possibles. « *Etenim fides, inquit S. Thomas, est duplex, scilicet secundum duplicem auditum, et duplicem locutionem . . . Est quædam locutio exterior qua Deus nobis per prædicatores loquitur ; quædam locutio interior, qua loquitur nobis per inspirationem internam. Dicitur autem ipsa interior inspiratio locutio quædam, ad similitudinem exterioris locutionis . . . Ab utroque auditu fides in cordibus fidelium oritur. Per auditionem interiorem in his qui fidem primo*

acceperunt et docuerunt, sicut in Apostolis et Prophetis . . . Per secundum vero auditum fides oritur in cordibus aliorum fidelium, qui per alios homines cognitionem fidei acceperunt » (p. 265).

Les païens ne sont donc pas nécessairement étrangers à la foi, ni forcément privés de la vie de gloire. Et la conclusion que l'auteur prouve ensuite est la suivante : « *Omnes fideles recipiunt a Deo gratias remote saltem sufficientes, quibus se disponere possunt ad fidem et justificationem, ac proinde, salutem assequi* » (p. 265).

C) De Influxu Charitatis in ipsos actus meritorios

A part la justification, la grâce sanctifiante donne à nos actes une valeur méritoire pour l'autre vie. Dans cette dernière partie, l'auteur s'arrête surtout à considérer l'influence de la charité sur les actes méritoires.

Suivant toujours pas à pas l'Ange de l'École, l'abbé Ferland montre que la charité doit intervenir, et dit comment elle doit intervenir afin que nos actes comptent pour l'au-delà.

Tout d'abord un état de question précis et complet rapporte les diverses opinions des Théologiens. Vasquez, Noldin et Vermeersch, etc., voudraient que toute action d'une âme divinement vivante fût récompensée au séjour des bienheureux. Mais que penser alors des imperfections et des fautes vénielles commises par le juste ? Ces manquements seraient donc méritoires ? Non. Nous savons plutôt que les péchés véniels en particulier empêchent la charité de s'épanouir dans notre vie divine, et que, marquant une désordonnance, ces actes ne peuvent en aucune façon tendre à la fin ultime. Les fautes légères : l'amour des louanges, l'estime des choses temporelles uniquement pour elles-mêmes ou pour soi, les petites médisances, les calomnies, etc., tout cela enchaîne en quelque sorte la charité et n'a rien de méritoire. Tout cela paralyse pour ainsi dire la vie divine.

Suarez et son école affirment que le mérite pour une action donnée requiert un motif surnaturel ; mais il est nullement nécessaire que l'action ait comme fin Dieu aimé le premier et par dessus toutes choses. Aussi écrit-il : « *Actus moralium virtutum acquisitarum exerciti aliquomodo*

supernaturali a justis, sunt meritorii de condigno vitæ æternæ. » Cela toutefois « *propter aliquem supernaturalem finem, seu motivo aliquo supernaturali* » (p. 321). A cela il faut répondre que le mérite est du même ordre que la récompense. Et les actes des vertus acquises, comme le note saint Thomas, ne sont méritoires que lorsqu'ils sont surnaturels. Mais ils ne dépassent l'ordre de la nature que si l'« *habitus* » de la charité les accompagne.

Enfin arrivent saint Thomas et les Thomistes qui prouvent que tout acte moralement bon chez le juste, devient méritoire pour la vie éternelle « *ex imperio saltem virtuali ipsius charitatis* » (p. 322). La raison est que l'ordonnance à la fin ultime est nécessaire. « *Ille qui habet charitatem, écrit saint Thomas, se et omnia sua ordinavit in Deum, cui inhæret ut ultimo fini. Ergo quidquid ordinat vel ad se vel ad quodcumque aliud sui, meritorie agit, etiam si actu de Deo non cogitet; nisi impediatur per aliquam inordinationem actus, qui non sit referribilis in Deum. Sed hoc non potest esse quin sit peccatum veniale. Ergo omnis actus habentis charitatem, vel est meritorium, vel est peccatum, et nullus indifferens* » (p. 327).

La conclusion s'impose donc naturellement : « *Nullus actus de condigno meretur, nisi a charitate virtualiter impetur* » (p. 328). Aux preuves données s'ajoutent des textes appropriés d'Écriture sainte et de Tradition ainsi qu'une raison théologique.

On voit donc avec l'auteur « *quanto pretio caritatem existimare, ejusque summum momentum in tota vita christiana agnoscere debemus! Gloria quippe cælestis meritorie ab adultis acquirenda est, et meritum essentialiter mensuratur secundum intensitatem actus a charitate sive elicitæ sive imperati, quamvis accidentaliter pendeat ab aliis capitibus, v. g. a nobilitate operis, a difficultatibus actus . . .* » (p. 328).

Terminons ces lignes trop imparfaites en félicitant M. l'abbé Ferland « de sa pénétration et de sa robustesse d'esprit, qui en font un thomiste résolu » (Lettre préface par Son Éminence le Cardinal Villeneuve). Nous souhaitons qu'il complète son œuvre afin de combler l'attente et des maîtres et des élèves.

Georges-Léon PELLETIER, *prêtre*.